DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

SMICA

Immeuble Le Sérial 10 rue du Faubourg Lo Barri 12000 RODEZ

Séance 7 juillet 2025

Numéro:9

Objet: Décision modificative

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-cinq Le sept juillet,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 30 juin 2025, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 26.

13 membres présents, 3 membres représentés, 10 membres absents.

<u>Membres présents</u>: Michel ARTUS, Roland AYGALENQ, Bernadette BELIERES-AZEMAR, André BORIES, Anne CALMELS, Jean-Louis CALVET, Florence CAYLA, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES, Jean-François VIDAL.

Membres représentés : Jean-Louis BESSIERE, Anne-Marie CONSTANS, Thierry SERIN.

<u>Membres absents</u>: Valérie ABADIE-ROQUES, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Anne-Claire SOLIER, Eric TRANNOIS.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Vu les articles R314-227 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération 20240219_6 portant vote du BP 2024 du SMICA,

Vu la délibération 20240219_7 autorisant la fongibilité des crédits à hauteur de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée,

Monsieur le Président indique au Comité syndical qu'une décision modificative doit être adoptée afin de tenir compte d'éléments nouveaux qui n'étaient pas connus au moment du vote du BP.

Ces mouvements sont retracés dans le tableau ci-dessous.

12202	SYNDICAT MIXTE (SMICA)	DM n°1	2025
Code INSEE	Budget SMICA		

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical

Décision modificative

Désignation	Déper	Dépenses (1)		es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-611 : Contrats de prestations de services	47 808.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	47 808.00 €	0.00€	0.00€	0.00€
D-65313 : Cotisations de retraite (élus)	0.00€	5 831.59€	0.00€	0.00€
D-65811 : Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0.00€	47 808.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00€	53 639.59€	0.00€	0.00€
R-744 : FCTVA	0.00€	0.00€	0.00€	5 831.59€
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00€	0.00€	0.00€	5 831.59€
Total FONCTIONNEMENT	47 808.00 €	53 639.59€	0.00€	5 831.59€
INVESTISSEMENT				
R-10222 : FCTVA	0.00€	0.00€	0.00€	26 509.64 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00€	0.00€	0.00€	26 509.64 €
D-202-1010 : S.I.G.	0.00€	6 509.64€	0.00€	0.00€
D-2051-1010 : S.I.G.	0.00€	10 000.00€	0.00€	0.00€
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00€	16 509.64€	0.00€	0.00€
D-21838 : Autre matériel informatique	0.00€	7 000.00 €	0.00€	0.00€
D-2185 : Matériel de téléphonie	0.00€	3 000.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0.00€	10 000.00€	0.00€	0.00€
Total INVESTISSEMENT	0.00€	26 509.64€	0.00€	26 509.64 €
Total Général	32 341.23 €		32 341.23 €	

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la décision modificative du BP 2025 du SMICA

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL